

42. Cela confirme donc leur capacité à vendre ce diplôme et par ailleurs confirmée par d'autres étudiants qui ont réussi à s'inscrire sur le marché du travail, à obtenir un stage rémunéré, ou à décrocher un soutien financier pour réaliser une thèse. Sur les 3 anciens étudiants qui ont répondu au questionnaire, un est docteur contractuel en France, deux sont en stage rémunéré (un dans un cabinet d'audit en France et l'autre en Inde auprès du Haut-commissariat pour les réfugiés). Cinq sont actuellement en emploi. Deux ont décroché un CDI (dont un au Vietnam qui cumule un emploi dans une agence de trading et un poste de manager dans un restaurant et un autre en France dans une organisation non gouvernementale), un étudiant dispose d'un CDI dans les métiers de la formation en France, l'un travaille au département des relations internationales d'une université en France et l'autre est consultant pour l'agence française de développement au Mali. S'il est évident que la formation et le diplôme n'ont pas été déterminants pour leur insertion professionnelle et n'ont pas nécessairement valorisé leur cursus universitaire, l'expérience vietnamite a eu pour certains des effets positifs dans une situation interactionnelle délicate, par exemple lors d'un entretien d'embauche. Même si les employeurs ne comprennent pas toujours l'intérêt de la formation ou les compétences acquises en comparaison d'un master fait en France, ils sont curieux de cette expérience asiatique pour laquelle ils posent beaucoup de questions.

Conclusion

43. La mobilité vers Vietnam dans le cadre des études à diverses origines et doit donc, au même titre que la mobilité étudiante internationale, être comprise comme un processus complexe aux déterminations multiples, tant objectives que subjectives. Le séjour au Vietnam se présentait pour de nombreux étudiants au départ comme un moyen de jurer la haine à l'agresseur, c'est à dire de partir à des fins personnelles, tout en poursuivant un cursus universitaire en comptant sur le fait que cette expérience serait probablement utile. C'est maniché ou c'est autre pour des aspirations futures sur le marché de l'emploi. Les informations collectées au travers de questionnaires et d'entretiens suggèrent une grande diversité de satisfaction de cette expérience migratoire, tant d'un point de vue de la formation suivie que de l'intégration dans une culture totalement nouvelle et éloignée de la culture d'origine. Malgré des expériences migratoires ardues/heureuses, l'adaptation à une culture totalement différente de la culture d'origine semble efficace pour de nombreux étudiants. L'intégration est une interaction qui dépend autant du nouvel arrivant que de la société d'accueil, les étudiants de notre échantillon ne sont donc pas aussi responsables de leurs difficultés. Par ailleurs, l'intégration au Vietnam n'est pas leur objectif et c'est sans doute pourquoi ils se retrouvent avec leur communauté d'origine et ne consacrent pas beaucoup de temps personnel à l'apprentissage de la langue locale qui leur permettrait d'accéder aux modes de pensées et de représentations du pays d'accueil. L'écouite montre néanmoins que certains éléments d'ordre pédagogique et organisationnel favorisent le bon déroulement du séjour dans ce pays en développement : une flexibilité envers le décalé permettrait au lieu de se reconstruire et d'échapper à la forte implication de l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives dans toutes les démarches administratives facilitant l'arrivée des étudiants dans le pays d'accueil.

44. Enfin, si l'objectif de départ n'était pas de mener une recherche sur les limites des masters français délocalisés à l'étranger, elles sont toutefois apparues tout au long du processus. Interroger les étudiants français, plutôt que les locaux, permet de recueillir les témoignages d'acteurs qui connaissent bien le système français et ses exigences. Or, les témoignages recueillis confirment les difficultés exprimées sur la qualité des prestations fournies et certaines fautesu explicites peuvent être avancées : hétérogénéité du niveau de connaissances des étudiants et difficultés linguistiques notamment. A l'inverse, un équilibre entre français et jeunes du pays d'accueil, l'intervention d'acteurs économiques locaux à même de mieux connaître les problématiques régionales et de faire partager leurs canaux d'approvisionnement une image plus positive de la formation.

45. La France n'est pas le seul pays à expérimenter cette intégration sur son offre internationale, l'offre de formation délocalisée en Australie, qui était le beaucoup accrue au début des années 2000, a largement diminué par la suite notamment à cause de problèmes de qualité. Des formations délocalisées ont été supprimées (Unesco 2013) suite à une évaluation menée sur une agence indépendante. Auparavant, les pays qui souhaitent renforcer leur présence internationale dans l'enseignement universitaire développent des initiatives susceptibles d'être notre offre de formation tout en garantissant la qualité de ses services. Au Royaume Uni par exemple, « HEGlobal » est une initiative impliquant, entre autres, le British Council et l'UK Higher Education International Unit. Elle veut dire les universités britanniques dans leur développement de campus et de programmes délocalisés. Les services publics ne sont pas toujours dotés d'études statistiques robustes pour suivre le développement de l'offre britannique. Les établissements ont à leur disposition un ensemble de ressources d'expertise et de prospective pour mieux anticiper la demande d'éducation à l'étranger et orienter ainsi leur stratégie. En Allemagne, le DAD² propose des financements spécifiques dédiés à l'internationalisation des universités allemandes. Le programme accompagne ainsi les universités dans leurs projets d'exportation et de formation à hauteur de 250 000 euros pendant 4 à 6 années avec un système engageant d'évaluation qualité et de redevabilité. Ces exemples comme les enseignements tirés de cette recherche au Vietnam peuvent servir de base de réflexion pour les options de politiques éducatives françaises. Plusieurs rapports (HENES, 2007) déploient le manque de savoir et de connaissances des formations délocalisées et précisent de définir les objectifs, les pays cibles, les différentes catégories de modalités d'action pour développer et surtout mieux accompagner l'activité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cependant, quelques soient les objectifs poursuivis par le gouvernement, son mode d'intervention inscrit dans le cadre d'une autonomie renforcée des établissements avec les notions de Responsabilité des Universités (LRU) de 2007 et l'Autonomie de 2013. Dans le domaine de l'internationalisation de son enseignement supérieur, l'ajout pour le gouvernement français est auparavant de préserver l'autonomie des établissements tout en favorisant des objectifs en matière d'accompagnement des étudiants et en assurant de la qualité des prestations fournies.

² Deutscher Akademischer Austauschdienst (Office allemand d'échanges universitaires)

BIBLIOGRAPHIE

 Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Biblio, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition. Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Biblio a trouvé un DOI.

Aughon C. et Xavier de Brito A. (2009). *Les étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repit*. Paris : l'Harmattan.

Banque mondiale (2013). *Higher Education Development Policy Program – Third operation*, January 2012, Vietnam.

Bourdeau P. (1986). *L'Étudiant biographique. Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63, 69-72.
DOI : 10.3406/rsa.1986.217

British Council (2009). *Transnational Education (TNE) in Indonesia, Thailand and Vietnam : opportunities and challenges for UK education*.

Camilleri C. et Cohen-Ehrmann M. (1989). *Chocs de cultures : concepts en enjeux de l'interculturel*. Paris : l'Harmattan.

Campus France. (2001) *Les étudiants internationaux, chiffres clés Campus France 2011, octobre 2011*.

Campus France (2007). *Les formations supérieures délocalisées à l'étranger : la situation française. Les notes de Campus France*, n° 10, octobre 2007.

Coulon A. et Pothard S. (2003). *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*. Paris : Observatoire de la vie étudiante.

Damsgren J. et Lipskany M. (de.). (1999) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Hat.

Erich V. (2012) *Les mobilités étudiantes en Europe*. Paris : La documentation française, Rapport pour l'OVE.

Garnier S. (2006). *Les mobilités internationales à l'ère de la globalisation*, Thèse de Doctorat : Université Lumière Lyon 2.

Harman G. et Buch N.T.N. (2010). *Refining Teaching and Learning in Vietnam's Higher Education System*, in Harman G., Harbun M., Pham T.N. (Eds.), *Advancing Higher Education in Vietnam : Challenges and Prospects* (pp. 65-87). Higher Education dynamics book 29, Springer.

LOI n° 2013-666 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009&categorieLien=id> ?

Loi n° 2007-119 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT0000264315> ?

Maison des Universités. (2000). *Actions internationales des Universités : l'exemple des délocalisations*. Maison des Universités : agence de mutualisation des Universités et Établissements.

Ministère des Affaires Étrangères. (2006). *Répartition des formations supérieures francophones à l'étranger*.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la recherche scientifique (2011). *Flux internationaux d'étudiants : quatre fois plus nombreux qu'en 1975*, N° 11.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la recherche scientifique (2007). *Rapport 37*. INS.

Nguyen N.A. (2004). *Voyages de retour au Vietnam : les expériences de flux de entrepreneurs*, in A.N. Almeida and al. (Eds.), *Circularité internationale et formation intellectuelle des elites brésiliennes* (pp47-63). Campinas, Editora Unicamp.

Lee E. (1966). *A theory of migration*, *Demography*, vol. 3, n° 1, 47-57.
DOI : 10.2307/206063

Le monde diplomatique (2012). *Etre étudiant au Vietnam. Très chères prestations étrangères*, avril 2012.

Observatoire National de la Vie Étudiante (2013) *Repères*.

Schnapper D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration*. Gallimard : Folio Actuel.

Xavier de Brito A. (2002). *Les étudiants étrangers : des personnes en déplacements*. In. Malaretta H. and al. (Eds.), *Identités, appartenances, acculturation* (pp. 127-122). Paris : l'Harmattan.

Unesco (2013). *The international mobility of students in Asia and the Pacific*. Paris : Unesco.

Ward G. and al (2001). *The psychology of culture shock*. Sussex : Routledge.
DOI : 10.4236/200230208

NOTES

- Cité dans le compte rendu de la réunion du Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants, le 12 juin 2009 à Paris.
- Deutscher Akademischer Austauschdienst (Office allemand d'échanges universitaires)

TABLE DES ILLUSTRATIONS


Titre : Figure 1 – Motivations exprimées pour les candidatures
Légende : Sources : Étudiants de l'enquête par questionnaire
URL : <http://journals.openedition.org/leds/documents/image/1846?img=1>
Titre : image296_1176

FOUR CITER CET ARTICLE

Référence électronique
Saphie Carrel, « Les formations supérieures françaises délocalisées à l'étranger : l'expérience migratoire d'étudiants français au Vietnam », *Éducation et acculturation* [En ligne], n° 12015, mis en ligne le 23 octobre 2015, consulté le 07 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/leds/1848> | DOI : <https://doi.org/10.4000/leds.1848>

AUTEUR

Saphie Carrel
Docteure en Sciences de l'Éducation de Paris 5

DROITS D'AUTEUR



Le texte *Éducation et acculturation* est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas de Modification 4.0 International.